



École Saint-Gérard  
505, rue de Liège Est  
Montréal (Qué.) H2P 1J9

## Matériel scolaire 2019-2020 Accueil 3

C'est avec plaisir que nous accueillons votre enfant à notre école. Nous vous demandons de lui procurer, le plus tôt possible, le matériel scolaire dont il aura besoin tout au long de l'année. L'école Saint-Gérard encourage la récupération et le recyclage. Vous pouvez utiliser des articles que vous avez déjà et qui sont en bon état.

### Matériel à acheter Renouvelable en cours d'année si nécessaire.

- 12 crayons à la mine HB
- 1 stylo rouge
- 1 stylo bleu
- 1 gomme à effacer
- 1 surligneur
- 1 étui à crayons
- 2 gros bâtons de colle de type *Pritt/Lepage*
- 1 taille-crayon avec couvercle
- 1 règle transparente de **30 cm**
- 1 paire de ciseaux
- 1 ensemble de géométrie
- 1 boîte de 24 crayons de couleur en bois
- 1 rouleau de ruban adhésif
- 1 liquide correcteur
- 2 cartables à anneau 1 pouce
- 1 cartable à anneau 1 ½ pouce
- 2 pochettes
- 2 duo-tang avec attaches
- 8 cahiers lignés Canada
- 1 cahier quadrillé Canada
- 1 paquet de 8 séparateurs
- 1 boîte à lunch
- 1 sac d'école

**Nous vous suggérons d'acheter 1 dictionnaire français/langue d'origine  
et un « Bescherelle pour la maison**

Costume d'éducation physique obligatoire (ces articles doivent être identifiés)

- Chaussures de sport
- Chandail à manches courtes
- Short ou pantalon de sport
- **Sac en tissu identifié**

Arts plastiques

- Un tablier ou une vieille chemise

### **Achat des cahiers d'activités**

L'école a commandé pour votre enfant le matériel ci-dessous que vous devez payer à l'école.

Veillez prévoir le montant exact en argent comptant. Les chèques datés du jour même au nom de l'école Saint-Gérard sont aussi acceptés. **Pas de paiement par carte bancaire.**

**NOTE :** Nous vous invitons, dès les premiers jours de classe, à remettre l'argent à l'enseignant(e) dans une enveloppe cachetée et identifiée au nom de votre enfant.

#### **Matériel à payer à l'école**

1 agenda

6,65 \$

**Montant demandé aux parents**

**6,65 \$**

**Il est important que chaque article soit bien identifié au nom de l'enfant afin d'éviter les pertes et autres désagréments. Veuillez noter que l'école n'est pas responsable des objets perdus, volés ou endommagés.**